

## **Cortébert**

### **Informations du Conseil municipal**

#### **Ramassage des cadavres d'animaux**

Le projet de centre de collecte des cadavres d'animaux à Sonvilier est pour l'heure encore ralenti par des oppositions. Dès lors, le centre de Montmollin continuera d'accueillir les cadavres de notre commune selon les conditions actuellement en vigueur. Le Conseil municipal espère que la situation se déblocuera en 2025 et remercie les personnes concernées de leur compréhension.

#### **Vérification des comptes**

Le rapport final de vérification a été soumis par la fiduciaire Figema. Aucun constat problématique n'a été relevé et l'excellente tenue des comptes par Carole Juillerat a été relevée. Le Conseil municipal s'en réjouit et remercie l'administratrice des finances de son travail.

#### **Budget 2025**

Le budget 2025 a été traité et approuvé par le Conseil municipal. Il présente un déficit de l'ordre de 183 mille francs. Une nette amélioration est constatée par rapport au budget 2024 qui a été voté avec un déficit de 299 mille francs. Les rentrées fiscales sont en amélioration et les dépenses ont été réduites au strict nécessaire. Les investissements non urgents sont aussi remis à un peu plus tard. Les détails seront présentés en assemblée municipale le 2 décembre prochain.

#### **Assemblée le 2 décembre**

L'ordre du jour de l'assemblée municipale, justement, a été arrêté. Le 2 décembre prochain, les ayants droit discuteront du budget, d'un investissement pour la viabilisation de deux parcelles, de l'achat d'un bus pour l'école secondaire et de l'école à journée continue. Le Conseil municipal espère une forte participation pour cette assemblée, qui sera la dernière de Cédric Grünenwald en tant que membre du Conseil municipal.

#### **Représentations**

Nicolas Bürgi se rendra à l'assemblée de Jura bernois. Bienne le 20 novembre à Bienne en remplacement de Manfred Bühler. Ce dernier se rendra le 21 novembre à la séance bilan de l'Espace découverte Energie. Fabrice Riat quant à lui participera à l'assemblée des délégués du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze.

#### **Place de jeux**

Une réfection de quelques éléments de la place de jeux située près du collège a été décidée par le Conseil municipal. Le coût se monte à quelques 6 mille francs.

#### **Marché d'automne**

Le marché d'automne organisé notamment par Franziska Wenger près de la Fromagerie aura lieu à nouveau cette année, en l'occurrence le 9 novembre. Le Conseil municipal a donné son accord pour l'utilisation du domaine public et se réjouit de cette animation bienvenue dans les rues du village.